

## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 23 JANVIER 2020 -

### DÉCISION N° 20 - 01 - 004

---

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 31 décembre 2020 s'est réuni le jeudi 23 janvier 2020 à partir de 9 heures 30 au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Georges DRU (Vice-président)
- Claude LIOGIER (membre du bureau)

Excusé :

- Claude GIRAUD (Vice-président)

#### **Décision 4 : La convention relative à la mutualisation d'un véhicule de secours médical avec le SDIS de la Haute-Loire.**

Le SDIS de la Loire a engagé fin 2018, une démarche de mutualisation des moyens humains et matériels avec le SDIS de la Haute-Loire. Parmi les axes de travail, l'expérimentation d'un VSM au centre d'incendie et de secours de Firminy, armé par les infirmiers des 2 SDIS a été lancée dès le mois de juin 2019 pour une expérimentation d'une durée de 5 mois.

Après la signature d'un double engagement au SDIS 42 des infirmiers sapeur-pompier volontaires du SDIS 43, l'expérimentation a débuté au mois de juin par leur formation à l'utilisation des différents matériels, aux protocoles et à leur positionnement dans une garde postée professionnelle à Firminy.

**Vu le rapport présenté par le Président,  
Le bureau prend la décision suivante :**

**Article unique :**

Le bureau du conseil d'administration approuve le projet de convention relatif à la mutualisation d'un véhicule de secours médical avec le SDIS de la Haute-Loire et autorise le Président à signer le document ci-joint.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du conseil d'administration  
du Service départemental d'incendie et de secours  
de la Loire



Georges ZIEGLER